

# Ma vie sur Internet

## 1. Mon identité sur la toile, mes informations personnelles

- Facebook
- Snapchat
- Instagram
- Périoscope

## 2. Je choisis mon pseudo, ma photo

## 3. Et enfin un mot de passe

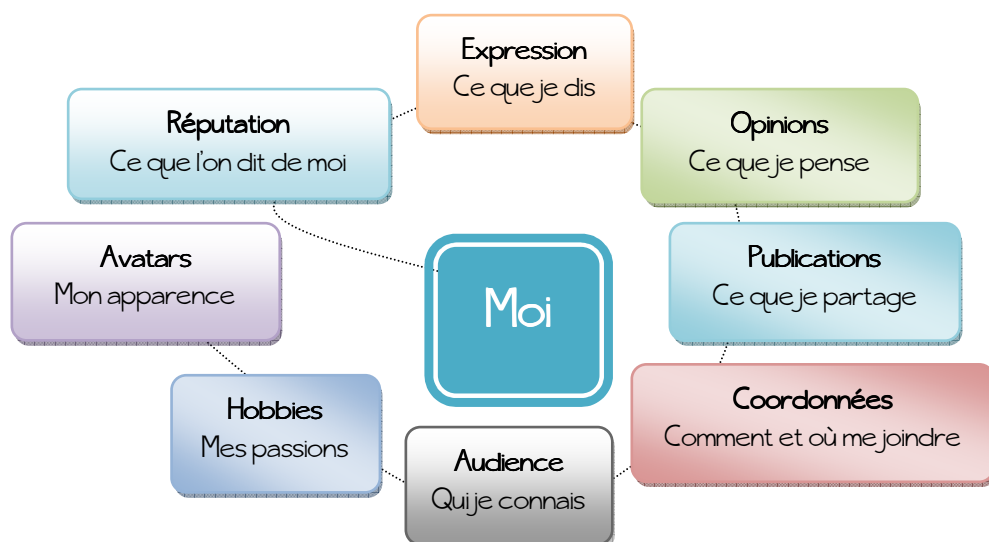
## 4. Les traces subies et voulues

- Géolocalisation
- LightBeam

## 5. Gérer son profil

## 1. Mon identité sur la toile, mes informations

### Personnelles



### Définitions

Explication du schéma et discussion sur les 4 réseaux sociaux suivants : Facebook, Snapchat, Instagram, Périoscope

**Expression** : comment je m'exprime dans forums, mails, chat

**Opinions** : les idées que j'y exprime

**Publications** : photos, musiques, vidéos, textes... que je partage

**Coordonnées** : adresse mail, n° tel mobile, pseudo...

**Audience** : mes « amis », mes « contacts »...

**Hobbies** : mes passions me guident vers certains sites et réseaux

**Avatars** : à qui, à quoi je veux ressembler

**Réputation** : ce que l'on dit de moi dans forums, mails, chat

## 2. Je choisis mon pseudo, ma photo

- Ne jamais mettre d'info personnelle d'ordre privé comme votre nom complet, votre numéro de téléphone, votre adresse ou autre numéro de portable dans votre pseudo... sinon vous ne serez plus anonyme.
- Un ou plusieurs pseudos? Il peut être intéressant de prendre un pseudo différent pour chaque compte : un pour jouer en réseau, et pour son blog, ... ! Ainsi, on peut compartimenter les informations que l'on communique et mieux maîtriser qui y a accès.
- Choisir un pseudo neutre: ni féminin ni masculin et éviter les pseudos pouvant avoir une connotation sexuelle: Sexyboy, Priscilla, lapinou, bambi, etc.
- Pourquoi ne pas choisir des pseudos qui signifient vos goûts pour inciter ceux qui partagent vos passions plutôt que les autres à vous contacter?
- Vous pouvez aussi inventer des noms qui n'existent pas et miser sur un pseudo original!

Si vous n'avez pas d'imagination :

- <http://www.generateur-pseudo.com/>
- <http://www.behindthename.com/random/>

## 3. Et enfin mon mot de passe !

### Moyen mnémotechnique :

Voici un bon moyen de créer des mots de passe solides, tout en les retenant facilement : **les moyens mnémotechniques !**

Transformez par exemple une phrase simple comme "J'ai été acheter du pain" en mot de passe : **GéThTdup1** pour obtenir un mot de passe ayant une résistance de **252 jours**.

Si vous rajoutez un seul caractère spécial comme par exemple "@", votre mot de passe **GéThTdup1@** est alors doté d'une résistance de **3 ans** aux programmes pirates !

### Tester votre mot de passe

<https://howsecureismypassword.net>



#### Animation :

Choisir parmi les 3 pseudos présentés le meilleur et créer un pseudo à partir des sites : [generateur-pseudi.com](http://generateur-pseudi.com) et [behindthename.com/random](http://behindthename.com/random)

Choisir la meilleure photo pour le profil (au choix parmi 3)



#### Animation :

Aller sur [HowsecureIsMyPassword](http://HowsecureIsMyPassword) et chercher le mot de passe le plus long à trouver en 8 caractères

## Mots de passe à éviter

- votre identifiant
- votre nom
- votre prénom ou celui d'un proche (conjoint, enfant, etc.) ;
- un mot du dictionnaire ;
- un mot à l'envers (les outils de cassage de mots de passe prennent en compte cette possibilité) ;
- un mot suivi d'un chiffre, de l'année en cours ou d'une année de naissance (par exemple « password1999 »).

## 4. Les traces subies et voulues

### Subies

Celles que je laisse par imprudence ou méconnaissance

Lorsqu'on parle de moi (que je le sache ou pas)

### Mes traces

### Maîtrisées/voulues

Lorsque je m'inscris pour être :  
Vu (montrer ce que je fais)  
Reconnu (mes compétences...)  
Création d'un blog  
Ouverture Page Facebook  
Jeux en ligne

## Lightbeam

Lightbeam est une extension pour Firefox qui fait appel à des visualisations interactives pour vous montrer avec quels sites tiers vous communiquez sans le savoir. En somme, cette extension vous permet de « pister les pisteurs ».

## Historique de localisation

Si vous avez un téléphone Android (et que la localisation est activée), ou si vous avez un compte Gmail connecté, Google enregistre vos déplacements.

On peut le vérifier en cherchant « Google location history »



### Définitions :

**Subies :** cookies, géolocalisation google/android, commentaires...

**Maîtrisées/voulues :** mon blog, mon profil FB sont des traces volontaires,



### Animation :

Ouvrir le navigateur Mozilla Firefox, visiter le site TF1 et lancer LightBeam.

## 5. Gérer son profil

### Conseils clés

- Paramétrage
  - Prendre le temps d'explorer les options disponibles, ne pas se contenter des options par défaut.
  - Se poser les bonnes questions : qu'est-ce que je veux montrer à qui ?
  - Public ou privé ? Ce n'est pas le même type d'échange
  - Vérifier régulièrement que l'on est à jour - Les services évoluent vite et les nouvelles versions peuvent modifier vos choix.
- Données personnelles
  - Ne livrer qu'un nombre limité d'informations personnelles, et surtout pas ses coordonnées, numéro de téléphone, etc.
  - Lire les conditions générales d'utilisation, même si elles sont longues !
  - Ne pas mentir sur son âge.
- Gérer son identité en ligne
  - Eviter la publication de textes ou d'images dévalorisante de soi et des autres : elles pourraient être utilisées plus tard, par exemple par vos futurs employeurs
  - Utiliser régulièrement des moteurs de recherche pour savoir ce qui est visible de soi sur le net
  - En cas d'image ou info problématique détectée, réagir rapidement en demandant leur retrait à la personne/site qui l'a publié. voire en signalant au réseau social le problème, en saisissant la CNIL ou portant plainte si cela ne fonctionne pas.



### Animation :

Leur faire dire ce qui ne va pas sur les printecran des réseaux sociaux vues précédemment :

- Avatar
- Pseudo
- Informations
- Photos
- Age...

# Ma vie avec les autres sur Internet

## 1. Je suis polie

- Majuscule

- Langage SMS

## 2. Jusqu'où va la liberté d'expression

## 3. Je respecte la vie privée des autres (et la mienne aussi)

## 4. Droit - Droit à l'image

## 5. Je ne fais pas suivre les chaînes et les canulars

## 6. Je respecte les conditions d'utilisation d'un blog, site, forum...

## 7. Droit - Le téléchargement illégal

## 8. Droit - Droit d'auteur

## 1. Je suis polie

- Politesse

- Relisez votre message afin d'éviter les fautes d'orthographe et vérifiez que le texte est facile à lire.
- Un message trop long pourra paraître ennuyeux ; un message bref aura un meilleur impact
- Commencer les messages par « bonjour », terminer par « merci » si on sollicite quelque chose et une formule comme « cordialement » (mail, forum,...)

- Majuscule

- Evitez d'écrire en majuscule, cela signifie que l'on crie



Animation :

Mail entraîneur (Faire choisir le bon texte)



Animation :

vidéo Cyprien

## - Langage SMS

- Evitez le style SMS, qui ne convient qu'aux SMS (pénible pour tout le monde, difficile à comprendre pour les plus âgés, très difficile pour des étrangers)

## 2. Jusqu'où va la liberté d'expression

6

Si l'on peut penser ce que l'on veut, on ne peut clairement pas se permettre de tout dire dans l'espace public, et donc sur Internet :

- **Diffamation** : c'est le fait de s'exprimer de façon injurieuse sur une personne que l'on connaît ou pas mais qui est reconnaissable.
- **Désinformation** : consiste à utiliser les médias et les gens influents, de façon détournée et cachée, afin de manipuler l'opinion publique
- **Injures** : Geste, procédé, parole ou écrit adressés directement et délibérément à une personne pour l'offenser.
- **Provocation** : Acte par lequel on cherche à provoquer une réaction violente ou inappropriée
- **Harcèlement** : Violences physiques ou morales qui se répètent et qui durent.

Proscrire absolument insultes, menace et autres vulgarités. Vos mots ne doivent pas dépasser votre pensée. Ne pas dire du mal des autres. La diffamation et le harcèlement sont punis par la loi (diffamation : 38€ à 4500€, un an de prison ; harcèlement deux ans de prison et 30 000€ d'amende).

## 3. Je respecte la vie privée des autres (et la mienne aussi)

Sont considérées comme des données privées :

- L'image de soi (photo, vidéo...)
- Les informations personnelles (vie sentimentale, santé, souvenirs)
- La vie de famille et le cercle familial...



Animation :

Film SMS Tennisman

Utilisez-vous ce langage ? Si oui, avec qui ?

La loi française qualifie de « données sensibles » les données à caractère personnel, qui font apparaître, directement ou indirectement :

- Les origines raciales ou ethniques
- Les opinions religieuses, politiques et philosophiques
- L'orientation sexuelle et la santé
- L'adhésion à des partis politiques ou syndicaux

#### 4. Droit – Droit à l'image

- Obtenez l'accord des personnes concernées par un document que vous souhaitez publier ; demandez-vous si un mauvais usage ne pourra pas en être fait.

#### 5. Je ne fais pas suivre les chaînes et les canulars

- Méfiez-vous du phishing (hameçonnage).
- Ne faites pas suivre les canulars (voir <http://www.hoaxkiller.fr/>)
- Attention aux arnaques téléphoniques

#### 6. Je respecte les conditions d'utilisation d'un blog, site, forum...

- Ne postez pas dans un forum, site ou blog sans connaître les conventions et usages en vigueur.



#### Animation :

Je suis invité(e) à l'anniversaire d'une amie, puis-je la prendre en photo et la publier sur mon réseau social ?

Qu'est-ce que c'est que le phishing ?

Aller sur Hoaxkiller et leur faire chercher Agnes34140

SMS Free

Un message vous demande de rappeler le 08 99 23 50 14. Combien cela va-t-il vous coûter ?

Aller sur <http://forumdescollegiens.forumactif.org/> et chercher dans le règlement intérieur si je peux donner le lien de mon blog sur le forum

## 7. Droit - Le téléchargement et le streaming illégal

### - Le streaming

Le streaming et le simple fait de la part de l'internaute de visionner un contenu sur internet peut-il contrevenir à la loi ? il existe différents cas possibles selon le site que vous visitez, voici les éléments de réponses.

Il existe différents sites de streaming vidéo certains comme youtube ou dailymotion ont signés des accords avec les détenteurs des ayants droits et s'acquittent ainsi des droits d'auteurs. L'internaute peut ainsi visionner ces séquences sans contrevenir à la loi, pour d'autres sites diffusant un contenu sans s'acquitter de ce droit le streaming peut paraître pour l'internaute un moyen irréprochable de contourner la loi en ne visionnant qu'une séquence vidéo, mais du point de vue légal il n'en est rien, en effet le fait de visionner un contenu illégal entraîne la responsabilité de l'internaute, car lors du visionnage de la vidéo en streaming le contenu est téléchargé dans le cache de l'ordinateur ce qui constitue la reproduction partielle de l'œuvre cela provoque donc l'illégalité, même si l'œuvre est présente partiellement et temporairement cela n'exonère pas l'internaute du délit de reproduction.

Le visionnage en streaming constitue donc une fraude aux droits d'auteurs et peut entraîner la responsabilité civile de l'internaute.

Il est néanmoins difficile dans la réalité de prouver cette fraude en effet la plupart des serveurs proposant ce contenu en streaming se trouvant à l'étranger, l'obtention des adresses IP par Hadopi reste très improbable.

### - Le téléchargement

Aujourd'hui, sera considéré comme téléchargement illégal tout téléchargement d'œuvres ou de créations de l'esprit qui ne sont pas libres de droits :

- Films
- Musique
- Livres
- Jeux vidéo
- Logiciels



## 8. Droit – Droit d'auteur

- Respectez les auteurs : citez les auteurs des textes, images ou autres éléments que vous publiez. Attention certains documents sont soumis à licence : consultez-en les termes avant toute utilisation (Mentions légales)



### Animation :

Chercher un portrait « libre de droit » de Victor Hugo

## Ma vie avec les autres sur Internet

### 1. Le cyber-harcèlement

10

**Définition :** utiliser les moyens modernes de communication pour nuire à quelqu'un de façon intentionnelle et répétée

**Les différentes formes :**

- Le harcèlement verbal en ligne (Flaming) : insultes, diffamations.
- Le harcèlement non verbal en ligne : échange des photos ou vidéos dévalorisantes (Ex : Happy Slapping)
- Le harcèlement social en ligne : exclusion de la victime d'un groupe sur un réseau social

**Que faire face à une situation de cyber-harcèlement :**

La victime :

- Sortir de l'isolement, aller parler avec un élève
- Essayer de parler face à face avec l'auteur
- Ne pas répondre aux provocs, ne pas se venger
- Conserver les copies d'écran, sms, historiques de conversations, photos (avec date et heure)
- Au besoin, changer d'adresse mail, de N° de tel., de mot de passe, demander à FB de fermer un compte...
- Au besoin parler avec un adulte de confiance, qui pourra aider à porter plainte

Les témoins :

- Se mettre à la place de la victime (empathie)
- Essayer de rompre l'isolement de la victime
- Parler à un adulte
- 

**N°STOP HARCÈLEMENT**

**0808 807 010\***

Le n° Stop harcèlement vous permet de dialoguer avec des spécialistes de l'association l'Ecole des parents et des éducateurs d'Ile-de-France. Ils vous écouteront, vous donneront des conseils et vous mettront en relation avec le « référent harcèlement » de votre académie en cas de besoin.

**N°NET ECOUTE**

**0800 200 000\*\***

En cas de cyber-harcèlement, vous pouvez contacter le n° net Ecoute, géré par l'association E-Enfance. Au-delà de l'écoute et du conseil, Net Ecoute peut vous aider au retrait d'images ou de propos blessants, voire de comptes le cas échéant.



**Animation :**

Regarder et discuter sur la vidéo « Fais passer »

## 2. Addiction – Vie réelle vs vie virtuelle

**Définition :** La dépendance à Internet (également nommée cyberdépendance, cyberaddiction, usage problématique d'Internet (UPI) ou trouble de dépendance à Internet (TDI) désigne un trouble psychologique entraînant un besoin excessif et obsessionnel d'utiliser un ordinateur et interférant sur la vie quotidienne.

11

### Symptômes :

- sentiment de bien-être et d'euphorie lors de l'utilisation d'Internet ;
- incapacité à arrêter d'utiliser Internet ;
- besoin d'augmenter de plus en plus le temps d'utilisation d'Internet
- manque de temps pour la famille, les amis ou d'autres loisirs ;
- problèmes d'assiduité ou de performance au travail ou à l'école ;
- mensonges à la famille ou aux amis sur le temps consacré à Internet ;
- dépression ou irritabilité lorsque la personne est privée d'Internet.

## 3. Désinformation

**Définition :** consiste à utiliser les médias et les gens influents, de façon détournée et cachée, afin de manipuler l'opinion publique

**Exemple :** C'est une histoire qu'on préférerait être une blague. Mais la tragédie, elle, est bien réelle. Hier aux alentours de 16H15, dans une boulangerie du centre-ville de Toulouse, Benjamin Malot, un jeune touriste parisien de 26 ans a été brutalement mis à mort. Son crime ? Avoir demandé à la boulangère un « pain au chocolat » et non une « chocolatine » comme on l'appelle dans le sud-ouest.



Animation:

Test d'addiction

Discussion autour de la vie réelle vie virtuelle



Animation :

Que pensez-vous de cette actualité ?

## 4. Contenus choquants



Pornographie  
enfantine



Incitation à la  
violence, à la  
discrimination ou à la haine



Contenus choquants  
accessibles aux  
mineurs

12



Provocation au  
suicide



Provocation au  
terrorisme et à la  
fabrication de bombes



Apologie de crimes  
contre l'humanité

### Comment éviter de tomber sur des contenus choquants ?

Sur Google, Yahoo!, Youtube, Dailymotion et ailleurs, se méfier des recherches avec un seul mot sur des prénoms (Lola) ou noms (calin, poupée, cochon...) pouvant prêter à confusion. Privilégier les recherches détaillées comportant plusieurs termes. Plus vous êtes précis, moins vous prenez de risque.

Ne pas cliquer sur tous les pop-ups qui passent par là.

On n'est pas sur Internet pour se faire du mal ! Si quelque chose de légal mais moche vous met mal personnellement mal à l'aise, passez votre chemin !

Eviter les sites « interdit aux moins de 18 ans ». S'ils sont ainsi labellisés, il y a des raisons.

### Que faire si je tombe sur un contenu choquant ?



En cas d'image ou de site choquant, ne faut surtout pas faire une capture d'écran (la transmission d'images pédopornographiques est punie de 5 ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende.) mais un copier coller de l'adresse URL de la page où se trouve le contenu potentiellement illicite, et insérer cette adresse à la page adéquate du formulaire de Point de Contact (<http://www.pointdecontact.net/contact.aspx>).

Je n'oublie pas d'en parler à mes parents ou à un adulte de confiance !

Et puis, éviter de montrer à ses petits frères et sœurs des images qui ne sont pas encore pour eux. Ce qui fait rire un jeune peut horrifier un enfant !



Animation:

Se rendre sur le site  
[www.pointdecontact.net](http://www.pointdecontact.net)